

Février 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Trente et unième session

Hanoï (Viet Nam), 12-16 mars 2012

Point 12 de l'ordre du jour

Rapport sur les activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique pendant l'exercice biennal 2010-2011 (y compris la mise en application des priorités et recommandations des cinq commissions techniques régionales) et suites données aux principales recommandations de la trentième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

Table des matières

	Paragraphes
I. Introduction.....	1
II Suites données aux principales recommandations de la trentième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	2-33
III. Mise en application des priorités et recommandations des cinq Commissions techniques régionales	34-46
IV. Résumé des autres activités importantes mises en œuvre dans la région, en conformité avec les priorités régionales A - E et les fonctions essentielles	47-99

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org.

I. Introduction

1. De nombreuses activités interdépendantes ont été engagées et menées à bien à l'appui de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement rural dans la région Asie et Pacifique. Le bilan complet des activités entreprises pendant l'exercice biennal ne saurait tenir dans un document de cette longueur, c'est pourquoi le rapport ne traite que des principales actions entreprises. La Partie II expose les suites données aux recommandations de la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique tenue à Gyeongju, en République de Corée du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010, en conformité avec les priorités régionales A-E¹. La Partie III décrit dans les grandes lignes la mise en application des priorités et des recommandations des cinq Commissions techniques régionales. La Partie IV fait brièvement le point d'autres activités importantes entreprises dans la région pendant l'exercice biennal.

II. Suites données aux principales recommandations de la trentième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

2. On trouvera ci-après un bref résumé des actions entreprises à ce jour par l'Organisation pour donner suite aux recommandations formulées par la Conférence de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à sa trentième session:

Aider les États Membres à recueillir et à analyser des données et informations fiables sur les impacts du changement climatique, afin de contribuer aux tâches de planification et à une prise de décisions en connaissance de cause.

3. Dans le cadre du Fonds fiduciaire multidonateur quinquennal pour l'atténuation des effets du changement climatique en agriculture, un projet pilote a démarré au Viet Nam visant à évaluer le degré d'intégration des techniques d'atténuation de ces effets dans les petites exploitations agricoles et à établir des communautés de pratique. Au Viet Nam, le programme étudie des moyens de renforcer les systèmes intégrés de production d'aliments et d'énergie et les agriculteurs apprennent à intégrer leurs activités de culture, d'élevage, de foresterie et de pêche pour produire des aliments, du biogaz et des engrais biologiques (Priorité régionale E).

Faciliter la formulation d'une stratégie régionale pour intégrer les activités relatives à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets dans le secteur agricole ainsi que l'établissement de mécanismes et de réseaux de coopération régionale.

4. Des initiatives régionales ont démarré pour: i) formuler et diffuser une stratégie régionale sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans les sous-secteurs des cultures, de l'élevage, des forêts, des pêches, des terres et des eaux, ii) élaborer et appliquer des directives concernant la formulation de stratégies nationales pertinentes et iii) établir un réseau de coopération régionale (Priorité régionale E).

Donner des avis aux États Membres, aux organisations sous-régionales et régionales en ce qui concerne l'ajustement et l'harmonisation des politiques, programmes et institutions portant sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets et mettre au point et diffuser des instruments et méthodes qui soient pratiques et simples à utiliser.

5. Dix-neuf pays ont participé à un atelier pour examiner les effets du changement climatique sur les systèmes marins, côtiers et d'eau douce et les incidences sur les moyens d'existence des communautés et les économies de la région tributaires de la pêche et de l'aquaculture et formuler des

¹ Priorité régionale A: Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Priorité régionale B: Promouvoir la production agricole et le développement rural.

Priorité régionale C: Promouvoir la gestion et l'utilisation équitables, productives et durables des ressources naturelles.

Priorité régionale D: Améliorer la capacité de réaction aux menaces et aux catastrophes.

Priorité régionale E: Changement climatique et impacts sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

recommandations pour des stratégies nationales et régionales d'adaptation et d'atténuation. Un document d'information a été produit pour l'atelier et publié par la suite, ainsi que le compte rendu de l'atelier (Priorité régionale E).

6. Un soutien a été donné aux ONG et aux groupes communautaires dans cinq pays d'Asie du Sud-Est pour l'établissement de liens entre les communautés et les marchés volontaires du carbone liés aux forêts, y compris pour identifier les lacunes dans la capacité des petits exploitants à accéder aux possibilités offertes par le marché volontaire du carbone (Priorité régionale E).

7. En collaboration avec « Mangroves pour l'avenir », les taux de piégeage du carbone des forêts de mangroves sont évalués et des méthodologies, normes et protocoles pour la commercialisation du carbone font l'objet d'un examen (Priorité régionale E).

8. Un atelier régional sur le changement climatique et la sécurité alimentaire a été organisé à Beijing en mars 2011 et une liste d'options a été dressée pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans les secteurs de l'agriculture, des forêts, des pêches, des terres et des eaux, y compris des mécanismes pour la coopération régionale dans les pays de l'ANASE et trois autres pays (Priorité régionale E).

9. À l'appui du Sommet sur le changement climatique tenu au Bhoutan en 2011, des cadres d'action ont été mis en place pour l'adaptation au changement climatique au regard de la sécurité alimentaire aux niveaux national et sous-régional au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde et au Népal pour les dix prochaines années (Priorité régionale E).

Aider les États Membres dans leurs efforts pour remettre en état les terres et les forêts dégradées, grâce au reboisement, à la régénération des forêts et à l'agroforesterie.

10. La FAO encourage la remise en état et la régénération des forêts dans quatre pays d'Asie du Sud-Est – Cambodge, Indonésie, République démocratique populaire lao et Thaïlande – après les résultats particulièrement bons du PCT concernant la régénération naturelle assistée (RNA) aux Philippines. La RNA permet de restaurer et de développer la productivité des forêts, la diversité biologique et les processus écologiques à l'aide de technologies simples, rentables et faciles à appliquer. Les principaux résultats comprennent l'établissement de sites modèles, l'examen et la mise en place de mesures visant à inciter les communautés à participer à la RNA, des capacités techniques renforcées pour les applications de la RNA, l'élaboration et la documentation des paiements et des crédits fondés sur la RNA, une collaboration régionale et un échange d'informations ainsi que l'application et l'intégration des principes de la RNA dans les plans nationaux de gestion forestière (Priorité régionale C).

Continuer à soutenir les initiatives menées pour mettre à l'épreuve et vérifier la viabilité de diverses activités d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets dans les secteurs agricoles, comme le programme de collaboration des Nations Unies pour la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (UN-REDD).

11. Depuis la trentième Conférence régionale, trois pays de la région Asie-Pacifique ont adhéré au programme UN-REDD (Cambodge, Philippines et Îles Salomon), ce qui porte le total à dix pays dans la région. À ce jour (novembre 2011), le programme UN-REDD a alloué quelque 18,6 millions d'USD aux programmes nationaux exécutés dans la région (Cambodge, Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Îles Salomon et Viet Nam) dont environ dix millions d'USD qui seront utilisés ou acheminés par le biais de la FAO (Priorité régionale E).

Donner des indications aux États Membres s'agissant de mettre en place et d'appliquer des méthodes technologiquement adaptées, éprouvées et cohérentes pour le suivi, la notification et la vérification de la présence d'émissions de gaz à effet de serre, de stocks de carbone et d'autres paramètres en rapport avec le changement climatique dans le secteur agricole.

12. Dans le cadre du programme UN-REDD et en conformité avec les indications du Groupe intergouvernemental sur le changement climatique (IPCC), la FAO se charge de soutenir les pays qui élaborent et appliquent des systèmes nationaux de mesure, de notification et de vérification (MRV)

des émissions de carbone dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Actuellement, la FAO aide le Viet Nam à développer un système national MRV pour REDD+. En Indonésie, on a demandé à la FAO de mettre au point un Plan d'action MRV pour l'équipe spéciale présidentielle REDD+ (Priorité régionale E).

Réaliser des études analytiques et engager un dialogue avec les parties prenantes, en vue d'élaborer des options de politique pour instaurer un système commercial mondial plus stable en ce qui concerne les denrées alimentaires, ce qui peut renforcer la sécurité alimentaire tout en offrant des incitations adéquates aux producteurs de denrées alimentaires.

13. Plusieurs consultations ont été organisées en vue de renforcer la capacité des pays et des organisations régionales à analyser, formuler et mettre en œuvre des politiques et programmes de sécurité alimentaire; un document résumant les expériences et les enseignements tirés dans la région face à la crise alimentaire et financière mondiale est en cours de finalisation (Priorité régionale A).

14. La FAO a convoqué deux consultations de haut niveau sur des actions générales et de programme visant à faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires en Thaïlande et aux Fidji en 2010. Deux forums électroniques sur les prix des denrées alimentaires organisés par la FAO pour l'Asie et le Pacifique ont été lancés à titre de suivi (Priorité régionale A).

Coopérer avec les États Membres pour accroître la productivité des cultures qui présentent l'intérêt d'améliorer les régimes alimentaires des personnes en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment les cultures de féculents, de légumineuses, de céréales secondaires, de légumes, de plantes horticoles et de plantes oléagineuses.

15. Par le biais de projets PCT et de fonds fiduciaire, une formation, un appui technique, un développement institutionnel et des infrastructures et des intrants agricoles ont été fournis dans le but d'améliorer le renforcement des capacités aux niveaux régional et national en ce qui concerne la production de cultures comme le riz, les fruits, les légumes, les huiles et les légumineuses dans six pays asiatiques – Bangladesh, République démocratique populaire lao, Mongolie, Myanmar, Pakistan et Philippines (Priorité régionale B).

Aider les États Membres à diffuser et à adopter rapidement les technologies appropriées pour l'intensification des cultures en facilitant la collaboration entre pays.

16. En collaboration avec l'IRRI, une réunion régionale a été organisée sur l'augmentation de la productivité du riz dans des régions sous-exploitées des pays de la SAARC. Les besoins des pays ont été déterminés et une proposition de projet a été formulée (Priorité régionale B).

17. Une consultation régionale sur l'amélioration de la productivité du blé en Asie a été organisée avec la collaboration de l'ASACR et d'autres partenaires (Priorité régionale B).

Coopérer avec les États Membres pour accélérer le transfert de technologies à l'appui de l'intensification des cultures.

18. Le renforcement des capacités nationales pour la diffusion rapide des nouvelles variétés de plantes cultivées, la sélection variétale participative et la production semencière a démarré en République démocratique populaire lao grâce à un financement du PNUD et au Myanmar grâce à un projet PCT (Priorité régionale B).

Aider les États Membres à: i) faciliter les partenariats public-privé dans la recherche, la vulgarisation et la commercialisation; ii) améliorer les liens entre les producteurs, notamment les petits exploitants, et les marchés; et iii) renforcer les capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments et de gestion des risques phytosanitaires.

19. Une consultation d'experts régionale a été organisée visant à renforcer les partenariats public-privé pour la fourniture de services axés sur les marchés. Une étude a été réalisée en Asie sur l'examen des bonnes pratiques pour concevoir et fournir des services consultatifs axés sur les marchés aux petits agriculteurs et aux chefs d'entreprises rurales, y compris des initiatives conduites par le secteur privé; cette étude a été publiée par la suite (Priorité régionale B).

20. Un DVD contenant des exemples de succès obtenus par des petits agriculteurs produisant pour les marchés haut de gamme a été diffusé dans toute la région. Neuf pays asiatiques ont participé à un cours de formation visant à renforcer les chaînes de valeur et à améliorer les liens entre les producteurs et le marché. Un logiciel a été mis au point et un programme pilote a été mis à l'essai en Thaïlande qui relie les groupements de consommateurs directement aux agriculteurs, respectant l'environnement, minimisant les coûts de transport, la logistique et la détérioration et optimisant la fraîcheur. Le programme pilote se poursuit et s'est révélé un succès et des plans sont en préparation pour l'étendre à d'autres pays de la région (Priorité régionale B).

21. Un atelier régional a été convoqué pour les organisations de producteurs en Asie visant à renforcer leur capacité à se joindre aux chaînes de valeur modernes. Douze pays asiatiques ont participé à un cours de formation sur le financement des chaînes de valeur pour renforcer les liens commerciaux entre les producteurs et le marché (Priorité régionale B).

22. Deux projets de fonds fiduciaire visant à renforcer la compétitivité agricole des ménages ruraux dans les pays de la sous-région du Grand Mékong moyennant la promotion des chaînes d'approvisionnement de produits horticoles et d'autres agricoles sont mis en place avec le concours du FIDA et du Fonds commun pour les produits de base (FCP) (Priorité régionale B).

23. Vingt-cinq formateurs de cinq pays de la sous-région du Grand Mékong reçoivent une formation aux bonnes pratiques pour la production de produits horticoles vendus fraîchement coupés (Priorité régionale B).

24. Dans le cadre d'un projet de fonds fiduciaire, des activités sont en cours dans dix pays asiatiques qui permettront de renforcer les capacités et les systèmes phytosanitaires nationaux et régionaux à l'appui du commerce régional et international (Priorité régionale D).

25. Seize pays asiatiques ont assisté à un atelier sur l'utilisation et l'application d'une approche scientifique fondée sur les risques en ce qui concerne l'établissement de normes et de systèmes de contrôle de la qualité tout au long de la chaîne alimentaire, et ce afin de renforcer la sécurité sanitaire des aliments aux niveaux national et régional et d'aborder les questions d'harmonisation avec le processus du Codex. Un atelier a été organisé à l'intention des pays d'Asie du Sud sur les accords d'équivalence et de reconnaissance mutuelle pour faciliter le commerce des aliments sûrs et de qualité. Des matériels de formation ont été mis au point pour des cours tenus au Bangladesh et au Viet Nam dans le but d'améliorer les systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments; au Viet Nam, le programme comprenait l'établissement de liens entre les petits exploitants agricoles et les marchés (Priorité régionale D).

26. Neuf pays insulaires du Pacifique ont participé à un atelier technique conjoint FAO/OMS sur l'étiquetage des denrées alimentaires pour améliorer leur connaissance des dispositions d'étiquetage du Codex, notamment les exigences concernant l'indication des dates et pour identifier des moyens d'utiliser le processus Codex pour harmoniser les normes (Priorité régionale D).

27. Un atelier de formation régional visant à renforcer les capacités des points de contact nationaux du Codex dans les pays insulaires du Pacifique a été organisé pour aider les États Membres à participer plus efficacement aux activités d'établissement de normes internationales de la Commission du Codex Alimentarius et pour élaborer des plans d'action pour le renforcement du Codex au niveau des pays (Priorité régionale D).

Aider les États Membres à utiliser davantage la diversité locale, l'agriculture de conservation, la lutte intégrée contre les organismes nuisibles, la gestion intégrée des éléments fertilisants et la gestion intégrée de l'eau.

28. Un atelier régional sur la mécanisation agricole durable a été organisé en novembre 2011 avec le concours de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et le Centre de recherche agronomique et d'outillage agricole de l'Asie et du Pacifique des Nations Unies (Priorité régionale B).

29. Au titre de projets PCT et de fonds fiduciaire, le renforcement des capacités se poursuit en ce qui concerne l'harmonisation des réglementations pour les pesticides, la formation à la protection

intégrée à base communautaire, la gestion efficace de la mouche à fruit à l'aide de la protection intégrée et la lutte biologique contre la cochenille rose du manioc (Priorité régionale D).

30. Des études de cas et des publications ont été produites, deux vidéoconférences régionales et un atelier ont été organisés, et des programmes de renforcement des capacités nationales ont démarré pour promouvoir l'utilisation durable des ressources en eau pour l'agriculture dans la région (Priorité régionale C).

31. Des études de cas ont été publiées sur les politiques et les stratégies pour une gestion durable de la fertilité des sols et des engrais en Asie du Sud ainsi qu'un rapport sur la gestion intégrée des ressources en terres et en eaux dans les bassins versants en milieu rural (Priorité régionale C).

32. Au titre d'un projet de fonds fiduciaire financé par le FIDA relatif à des interventions dans le domaine des eaux ayant pour but d'améliorer les moyens d'existence des petits exploitants agricoles et des ruraux, des évaluations des liens entre les moyens d'existence des ruraux et l'eau, y compris les contraintes pesant sur les petits exploitants agricoles, ont démarré dans cinq pays pilotes en Asie.

Des rapports synthétiques sur les conclusions et les recommandations des sessions des Commissions techniques régionales devraient être mis à la disposition des États Membres avant la Conférence régionale de la FAO et les calendriers des sessions de ces commissions devraient être ajustés de sorte que ces sessions précèdent la Conférence régionale de la FAO.

33. Trois des cinq Commissions techniques régionales (Commissions de la production et de la santé animales, des forêts et phytosanitaire) convoqueront leurs sessions et distribueront leurs rapports synthétiques aux États Membres avant la trente et unième Conférence régionale. Les commissions des pêches et des statistiques n'ont pu reprogrammer leurs prochaines sessions mais elles étudieront la possibilité de le faire par la suite.

III. Mise en application des priorités et recommandations des cinq Commissions techniques régionales²

34. La présente section met en relief les principaux résultats des sessions précédentes des cinq Commissions techniques régionales, y compris la mise en œuvre des actions entreprise sur les priorités et les recommandations identifiés par chaque session. Le travail des Commissions a consisté principalement à:

- renforcer les capacités, dispenser une formation, sensibiliser davantage aux problèmes de la région;
- effectuer des évaluations régionales, des examens sous-sectoriels et des rapports sur la situation et les tendances;
- établir des réseaux régionaux, une coopération technique et des échanges;
- harmoniser les données, les normes et les pratiques;
- élaborer des normes, codes d'usages et directives sur les pratiques optimales; et
- promouvoir et présenter des questions régionales pour la mise au point d'instruments normatifs mondiaux.

Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique

35. La trente-quatrième session de la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Phuket, en Thaïlande, du 25 au 27 octobre 2010. Étaient présents des délégués et des représentants de 13 États Membres et un observateur du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de l'OIE. La Commission:

² Pour plus de détails sur les résultats des sessions précédentes des Commissions techniques régionales, voir la note d'information APRC/12/INF/8 *Summary of the recommendations of the Regional Technical Commissions (RTCs): Relevance of the RTCs to the work of the APRC and their function as regional, subsectoral priority setting mechanisms.*

- a continué d'appuyer des activités laitières de petite échelle dans la région, à améliorer la productivité moyennant de bonnes pratiques d'élevage et à renforcer les capacités à tous les niveaux de la chaîne de valeur des produits laitiers.
- a travaillé en collaboration étroite avec des États Membres et sélectionné des donateurs pour le développement laitier de petite échelle et la formulation d'une stratégie de développement du secteur laitier et d'un plan d'investissement pour la région.
- a œuvré pour la formation d'un Réseau laitier asiatique qui facilitera l'échange d'informations et le développement des capacités dans le secteur laitier asiatique.
- a concentré son appui sur la lutte contre les maladies animales transfrontalières en dispensant une formation en épidémiologie, en constituant des réseaux et en fournissant des avis en tant que membre du Comité directeur du Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies transfrontalières en Asie.
- a recommandé d'améliorer l'accès à l'information sur les dangers liés à la sécurité sanitaire des aliments moyennant des mécanismes de partage de l'information et de mettre en œuvre une approche préventive fondée sur les risques pour atténuer les risques associés à la sécurité sanitaire des aliments pour animaux.
- a recommandé l'établissement d'un cadre réglementaire fonctionnel sur la sécurité sanitaire des aliments pour animaux en vue d'améliorer la santé animale ainsi que la sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation humaine.

36. Durant l'exercice biennal 2010-2011, la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique a entrepris les activités suivantes en conformité avec les priorités et les recommandations formulées à sa trente-quatrième session:

- renforcement des capacités et formation à la production et à la transformation des produits carnés et laitiers;
- formulation d'une stratégie de développement des petites entreprises laitières pour la région Asie-Pacifique;
- formation d'un Réseau laitier asiatique;
- lutte contre les maladies animales transfrontalières;
- amélioration de l'échange d'informations régionales sur la sécurité sanitaire des aliments et le développement de l'élevage; et
- amélioration des cadres réglementaires régionaux pour la sécurité sanitaire des aliments pour animaux.

Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique

37. La vingt-troisième session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique a eu lieu à Siem Reap, au Cambodge, du 26 au 30 avril 2010. Y ont participé 60 délégués de 16 États Membres et trois observateurs représentant Timor-Leste, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) des Nations Unies et le secrétariat de la Communauté du Pacifique. La Commission:

- a recommandé aux pays de procéder à une évaluation approfondie des besoins en matière de renforcement des capacités et de les présenter globalement aux fins d'une assistance et à la FAO de fournir une aide aux États Membres en ce qui concerne les statistiques agroenvironnementales, en particulier pour la collecte et l'analyse de données.
- a recommandé que le plus grand nombre de pays possible de l'Asie et du Pacifique participent activement à la formulation du Plan de mise en œuvre régional de la « Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles » et que les donateurs financent généreusement le plan, compte tenu de son importance pour le suivi des OMD et de la sécurité sanitaire des aliments.
- a encouragé les États Membres à évaluer et à prendre des mesures pour améliorer si nécessaire leur taux de réponse aux questionnaires de la FAO et à utiliser CountrySTAT.

38. Durant l'exercice biennal 2010–2011, la Commission des statistiques agricoles a entrepris les actions suivantes en conformité avec les priorités et les recommandations formulées à sa vingt-troisième session:

- renforcement des capacités et valorisation des ressources humaines en matière de statistiques agricoles;
- renforcement des systèmes de statistiques agricoles; et
- amélioration de la diffusion et du partage de données.

Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique

39. La vingt-sixième session de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique s'est déroulée à New Delhi, en Inde, du 31 août au 4 septembre 2009. Étaient présents 60 délégués de 17 gouvernements contractants. Les délégués du Bhoutan et du Japon ont participé en tant qu'observateurs. La Commission:

- a continué d'appuyer les programmes de formation visant à améliorer le développement des capacités en matière de mesures phytosanitaires, de protection intégrée, de gestion des pesticides et de lutte contre les espèces envahissantes.
- a recommandé de mettre en place des groupes de travail qui devront lever les principales contraintes et difficultés, notamment: application de normes internationales en ce qui concerne les mesures phytosanitaires, l'invasion des ravageurs et les spécifications phytosanitaires pour l'importation de plantes de caoutchouc. Elle a aussi recommandé qu'un plan d'intervention d'urgence soit mis au point pour la brûlure du sud du caoutchouc ainsi qu'un programme d'assistance technique.
- a préconisé une coopération continue et un appui financier pour la fourniture d'une assistance technique visant à améliorer les capacités des pays à appliquer des normes internationales et régionales pour les mesures phytosanitaires, la réduction des risques liés aux pesticides en recourant à la protection intégrée, à la Convention de Rotterdam et au Code de conduite. Elle a également recommandé l'établissement de liens avec l'ANASE pour faire avancer la gestion intégrée et le programme de formation des agriculteurs.
- a envisagé la mise au point d'un système pour recueillir et diffuser des informations sur la protection des végétaux dans la région, y compris la création d'un site web de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique et l'élaboration et la mise à jour régulière de profils phytosanitaires.
- a adopté deux normes régionales pour les mesures phytosanitaires: Lignes directrices relatives à la flétrissure sud-américaine des feuilles de l'hévéa et Conseils sur la gestion des points d'entrée aux frontières pour le commerce local.

40. Durant l'exercice biennal 2010–2011, la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique a entrepris les actions suivantes en conformité avec les priorités et les recommandations formulées à sa vingt-sixième session:

- renforcement des capacités, formation en matière de mesures phytosanitaires et lutte contre les espèces exotiques envahissantes;
- renforcement de l'évaluation et de la collaboration au niveau régional en matière de protection des végétaux;
- renforcement de la coopération régionale dans le domaine des mesures phytosanitaires, de la réduction des risques liés aux pesticides et de la protection intégrée;
- renforcement de l'échange d'informations et de la communication au niveau régional concernant la protection des végétaux; et
- élaboration de normes régionales pour la protection des végétaux.

Commission Asie-Pacifique des pêches (CAPP)

41. La trente et unième session de la Commission Asie-Pacifique des pêches (CAPP) s'est tenue dans l'île de Jeju, en République de Corée, du 6 au 8 septembre 2010. Y ont participé 34 délégués de 13 États Membres et d'organisations de pêches internationales et régionales. La Commission:

- a recommandé à tous les pays de mettre en place un cadre-approche écosystémique national comme moyen d'entreprendre et de signaler des activités.
- a reconnu les difficultés rencontrées pour collecter les informations disponibles sur les pêches fournies par les membres de la CAPP et a recommandé que soit renforcée la capacité régionale pour les évaluations des pêches et de l'aquaculture dans la région Asie-Pacifique dans le but d'élaborer et de gérer des politiques. La Commission a noté avec inquiétude que les poissons échappés des élevages, les introductions délibérées et le mouvement non réglementé des stocks restent des menaces graves au secteur de l'aquaculture et à la biodiversité autochtone.
- a recommandé que la CAPP cherche de nouveaux partenariats et renforce sa coopération avec d'autres organes régionaux lorsqu'elle applique les recommandations formulées durant sa session.
- a exprimé le souhait que la FAO collabore plus étroitement avec l'OMC pour ce qui est du subventionnement des pêches, particulièrement en ce qui concerne les pays en développement et la pêche artisanale.
- a recommandé aux pays développés et aux organisations internationales de continuer à appuyer les efforts déployés dans la région pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
- a recommandé que la CAPP revoie les effets du changement climatique sur la pêche et l'aquaculture dans la région et donne des avis aux États Membres sur la planification stratégique pour des mesures d'adaptation et d'atténuation dans ce secteur.

42. Durant l'exercice biennal 2010-2011, la CAPP a entrepris les actions suivantes en conformité avec les priorités et les recommandations formulées à sa trente et unième session:

- renforcement des capacités en matière d'approches écosystémiques de la gestion des pêches et de l'aquaculture;
- renforcement des évaluations des pêches régionales;
- renforcement de la coopération avec d'autres projets et organes des pêches régionaux;
- renforcement de l'appui à la pêche artisanale;
- renforcement de la gouvernance des pêches et lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée;
- réexamen des impacts du changement climatique sur la pêche et l'aquaculture en Asie.

Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP)

43. La vingt-troisième session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP) a eu lieu à Thimphu, au Bhoutan du 9 au 11 juin 2010. Y ont assisté 28 États Membres, 4 organisations des Nations Unies et 17 observateurs et représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales régionales et internationales. La Commission:

- a recommandé à la FAO de faciliter et d'appuyer le renforcement des capacités afin d'aller de l'avant vers une gestion durable des forêts et d'aider les organismes forestiers à revoir les structures, politiques et fonctions pour mieux les aligner sur les nouvelles demandes et exigences pour ce qui est des forêts et de la foresterie.
- a demandé à la FAO d'aider les pays à concevoir et à mettre en place des mécanismes d'évaluation et de surveillance efficaces et pratiques des forêts, y compris pour l'évaluation des services environnementaux. L'accent a été mis sur le soutien de la FAO aux ateliers sous-régionaux sur la planification stratégique en foresterie et l'affinement des scénarios. La Commission a également invité la FAO à fournir des avis et des outils pour évaluer la dégradation et le morcellement des forêts ainsi que la perte de biodiversité y afférente.

- a invité instamment la FAO à renforcer ultérieurement son appui aux travaux liés aux politiques menées dans le cadre de l'organe de réflexion sur la politique forestière dans la région Asie-Pacifique initié par la CFAP, et maintenir son niveau élevé d'activités et de collaboration avec le Réseau de la région Asie-Pacifique sur les espèces forestières envahissantes et l'Initiative Mangroves pour le futur.
- a exhorté la FAO à aider à lancer un nouveau dialogue au niveau régional sur le processus FLEG (Application des réglementations forestières et gouvernance) et à fournir une assistance pour renforcer les capacités à lutter contre l'abattage illégal et d'autres délits forestiers, et aider les pays à obtenir des ressources financières pour une mise en œuvre efficace du FLEG.

44. Durant l'exercice biennal 2010-2011, la CFAP a mené à bien les actions suivantes en conformité avec les priorités et les recommandations formulées à sa vingt-troisième session:

- renforcement des capacités en matière de politique et de gestion forestières;
- mise en place d'évaluations et de planification forestières;
- renforcement de la coopération régionale en matière de forêts;
- amélioration du processus d'application des réglementations forestières et gouvernance des forêts dans la région.

45. Les recommandations principales des trois sessions les plus récentes des Commissions techniques régionales précédant la trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique en août 2011, la Commission régionale de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique en novembre 2011 et la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique en novembre 2011) figurent à la section IX (paragraphe 42 à 45) du point d'information APRC/12/INF/8 « Résumé des recommandations des Commissions techniques régionales: importance des Commissions techniques régionales pour le travail de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique et leur fonction en tant que mécanismes d'établissement des priorités régionaux et sous-sectoriels ». La Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique et la CAPP n'ont pas été en mesure de fixer une nouvelle date pour leurs sessions avant la trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique mais étudient la possibilité de le faire pour la trente-deuxième session.

46. *La Conférence souhaitera peut-être considérer les Commissions techniques régionales comme des organes de fixation de priorités pour leurs sous-secteurs et reconnaître leur contribution aux activités de la FAO dans la région.*

IV. Résumé des autres activités importantes mises en œuvre dans la région en conformité avec les priorités régionales A - E et les fonctions essentielles (voir aussi la section II)

Priorité régionale A: Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle

47. La FAO a initié la formulation et la mise en œuvre de cadres de programmation par pays dans presque tous les pays de la région Asie-Pacifique.

48. Un Forum sur les investissements dans la sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique sur le thème « De la nourriture pour tous » s'est tenu en juillet 2010 à Manille et a abouti à la signature du Cadre régional de partenariat pour la sécurité alimentaire de l'Asie et du Pacifique avec la BASD, la FAO et le FIDA.

49. Un Forum sur les politiques s'est tenu en octobre 2011 à Beijing pour examiner et analyser les impacts des accords commerciaux régionaux sur la sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique – aux niveaux de la région, des pays et des produits – et pour décrire différentes options qui permettraient de renforcer les effets positifs sur la sécurité alimentaire, y compris des niveaux appropriés de libéralisation du commerce et des politiques complémentaires. Des documents par pays ont été produits et seront inclus dans la publication des comptes rendus.

50. Un atelier régional sur le renforcement de la nutrition a été organisé en collaboration avec l'OMS. Un document de stratégie pour la nutrition par pays est en cours de préparation comme contribution à la Conférence internationale sur la nutrition - vingt après (CIN+20) qui se tiendra à Rome en 2013.
51. Un atelier régional a été organisé pour partager les enseignements tirés et les meilleures pratiques visant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Asie et dans le Pacifique. On y a défini les contraintes et les difficultés rencontrées pour appliquer des approches tenant compte des enjeux nutritionnels et alimentaires et recommandé des solutions.
52. Onze pays asiatiques ont participé à un atelier sur la réaction des chaînes de valeur à l'augmentation des prix du riz, qui a mis l'accent sur le rôle du secteur privé et sur les moyens d'améliorer la collaboration entre les partenaires des chaînes de valeur du riz dans le but de réduire au minimum la hausse future des prix du riz.
53. La FAO a aidé quatre pays d'Asie (Bangladesh, Cambodge, Mongolie et Népal) à formuler des propositions relatives au Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; ces pays ont bénéficié d'un don d'un montant total de quelque 150 millions d'USD.
54. Le projet FAO/CE concernant le développement des micro- et petites entreprises pour parvenir à la sécurité alimentaire, à la sécurité sanitaire des aliments et à l'autosuffisance pour les citoyens pauvres de Phnom Penh vise à renforcer la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité nutritionnelle des habitants pauvres et vulnérables des zones urbaines et périurbaines sur les bords du fleuve de Phnom Penh.
55. Conformément aux indications techniques du Groupe de travail pour la sécurité alimentaire dans le Pacifique (composé de la FAO, de l'OMS, de l'UNICEF, du secrétariat du Forum des Îles du Pacifique et du CPS), le sommet a mis au point une approche multisectorielle de la sécurité alimentaire qui a porté à l'adoption d'un cadre d'action axé sur la sécurité alimentaire dans le Pacifique.
56. Répondant à un appel pour l'action sur la sécurité alimentaire lancé par les dirigeants des Îles du Pacifique en 2008, des ministres et de hauts responsables politiques ainsi que des représentants des industriels, d'organisations non gouvernementales et d'autres partenaires de trois secteurs clés – commerce, santé et agriculture – se sont réunis à Vanuatu en avril 2010 pour le premier Sommet de l'alimentation jamais tenu dans la région Pacifique.

Priorité régionale B: Promouvoir la production agricole et le développement rural

57. Les capacités régionales en matière de gouvernance des cultures ont été renforcées à l'aide d'une formation, d'études de cas, d'activités de renforcement des capacités et d'un manuel de formation à la gouvernance des cultures.
58. Deux consultations régionales ayant pour thème le développement agricole axé sur les marchés – l'une en Asie et l'autre dans les Îles du Pacifique – ont été organisées dans le but de renforcer les services gouvernementaux de vulgarisation pour aider les exploitants agricoles à s'adapter à l'évolution rapide des marchés.
59. Deux projets laitiers ont été lancés au Bangladesh, au Myanmar et en Thaïlande – un projet de fonds fiduciaire financé par le FCP portant sur le développement des petites entreprises laitières pour renforcer la productivité laitière et l'accès aux marchés des bénéficiaires ciblés et un projet PCT pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de distribution de lait dans les écoles dans certaines zones rurales.
60. Un projet de fonds fiduciaire financé par l'Italie visant à améliorer les stratégies de gestion de la santé animale et de l'hygiène du milieu est en cours au Cambodge, en République démocratique populaire lao et aux Philippines. Des études et une formation pour réduire les risques de transmission des maladies et améliorer la productivité animale ont été menées et des notes d'orientation ont été rédigées.
61. Par le biais d'un projet PCT, des essais sur l'exploitation effectués dans quatre pays ont démontré qu'il était techniquement possible d'utiliser des aliments granulés au lieu du poisson de rebut

ou de moindre valeur dans l'élevage de poissons marins. Les essais ont confirmé la viabilité pratique et économique de ces opérations.

62. Sous les auspices du Programme tous l'ACP relatif aux produits de base agricoles, la FAO a organisé deux ateliers régionaux à l'appui du secteur des fruits et des légumes - un cours de formation sur la gestion des agro-entreprises pour les organisations d'agriculteurs axé sur les difficultés et les possibilités associées à la certification, et un atelier sur le partage des enseignements tirés. Au niveau national, un appui a été fourni aux organisations d'agriculteurs aux Fidji, au Samoa, aux Îles Salomon et à Vanuatu pour leur permettre de bénéficier d'une part plus importante de la valeur commerciale de leurs produits en appliquant un modèle d'entreprise intégrateur.

63. Un aperçu général du développement de l'aquaculture dans quelques pays insulaires du Pacifique a été fourni et un rapport a été rédigé pour documenter les enseignements tirés et les expériences partagées entre les pays de la région.

64. Le secrétariat de la Communauté du Pacifique et la FAO ont organisé conjointement un atelier régional aux Fidji en octobre 2011 sur l'élaboration d'un programme de coopération régionale pour l'aquaculture dans le Pacifique prévoyant un projet de stratégie régionale pour l'aquaculture et soulignant la nécessité de renforcer la coopération entre le Pacifique et l'Asie, où l'aquaculture est beaucoup plus développée.

65. En partenariat avec le Gouvernement sri-lankais et le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie-Pacifique (NACA), la FAO a organisé à Sri Lanka en juillet 2011 la première réunion ministérielle régionale asiatique sur l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement économique à Sri Lanka; y ont participé dix-sept États Membres. La réunion a adopté la « Déclaration de Colombo », un engagement politique en faveur de la coopération régionale pour le développement de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement économique.

Priorité régionale C: Promouvoir la gestion et l'utilisation équitables, productives et durables des ressources naturelles

66. Un rapport régional pour l'Asie et le Pacifique et quatre rapports sous-régionaux pour l'Asie de l'Est, l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique ont été publiés dans le cadre de la deuxième Étude prospective du secteur forestier en Asie et dans le Pacifique. Les principaux éléments qui détermineront les changements d'ici à 2020 ont été analysés et des scénarios probables ainsi que leurs répercussions sur le développement futur du secteur forestier ont été tracés. Pour assurer le suivi, deux ateliers ont été organisés aux Fidji (pour le Pacifique Sud) et au Bhoutan (pour l'Asie du Sud) sur la planification stratégique dans le domaine de la foresterie. Un troisième atelier est prévu pour l'Asie du Sud-Est en Indonésie.

67. Les participants en provenance de 20 pays de la région Asie-Pacifique, 12 organes et organismes régionaux des pêches et 14 associations de pêcheurs ont participé à un atelier de consultation pour dégager les actions prioritaires et les lacunes dans la mise en application des pratiques de bonne gouvernance à l'usage des artisans-pêcheurs.

68. Pour mieux faire connaître des moyens efficaces d'adapter les politiques forestières aux stratégies de réduction de la pauvreté, documenter les méthodes et les moyens permettant de réduire la pauvreté, et renforcer la capacité des organismes forestiers et des organisations non gouvernementales de faire profiter les pauvres de la foresterie, les activités suivantes ont été entreprises dans la région: onze études de pays, des ateliers de planification à l'échelle nationale et régionale, le renforcement des capacités des experts nationaux, des notes d'orientation et un rapport de synthèse.

69. Un atelier s'est déroulé sur le renforcement des outils d'évaluation des stocks halieutiques et aquacoles pour une meilleure élaboration des politiques et une meilleure gestion, centré sur les outils qui peuvent être appliqués lorsque les données sont insuffisantes ou pour la pêche artisanale, caractéristiques communes à la région. Une communauté de pratique a été établie pour la région afin de faciliter le partage des informations et de favoriser le recours aux outils d'évaluation des stocks.

70. Au titre de projets PCT et de fonds fiduciaire, la FAO a développé les capacités nationales et régionales pour l'évaluation et le suivi de la dégradation des terres en organisant des ateliers de formation et de consultation et en établissant des réseaux de partage des connaissances.
71. Dans le cadre d'un projet de fonds fiduciaire spécial financé par le Japon, des analyses des politiques en matière d'attribution de l'eau ont été effectuées dans quatre bassins fluviaux en Asie, une publication technique a été produite et une vidéoconférence a eu lieu.
72. Une publication contenant des informations détaillées sur la pêche côtière et hauturière dans les Îles du Pacifique – y compris des données nationales de 14 pays insulaires du Pacifique et des données régionales sur des espèces importantes, leur statut et leur gestion – a été produite.
73. Des ateliers nationaux ayant pour thèmes l'amélioration des pratiques après capture et les produits de la pêche à valeur ajoutée ont été organisés aux Îles Cook, à Kiribati et à Nauru et des cadres nationaux visant à renforcer les activités aquacoles et à améliorer les capacités institutionnelles ont été mis en place.
74. Grâce au Projet de conservation des forêts et de gestion des aires protégées exécuté dans le cadre de l'Alliance FEM-Pacifique pour un avenir durable du Fonds pour l'environnement mondial, il a été possible de mieux faire comprendre les problèmes de nature politique, juridique et institutionnelle aux Fidji, à Nioué, au Samoa et à Vanuatu.

Priorité régionale D: Améliorer la capacité de réaction aux menaces et aux catastrophes

75. Le Centre d'urgence de la FAO pour la lutte contre les maladies animales transfrontalières a mené à bien plus de 25 projets représentant un budget total de plus de 134 millions d'USD, financé par plusieurs donateurs dont l'USAID, l'UE, la BASD, la Banque mondiale, l'Agence australienne AusAID, etc. pour maîtriser et réduire le risque de grippe aviaire hautement pathogène et de fièvre aphteuse et d'autres maladies animales transfrontalières prioritaires dans la région.
76. Un appui a été apporté au Laboratoire vétérinaire central en Mongolie pour réduire la flambée de fièvre aphteuse en août 2010. Un diagnostic précoce et l'application de mesures de prévention ont permis de réduire la flambée et de limiter à 26 000 le nombre d'animaux infectés soumis à l'abattage forcé.
77. Un programme de formation en épidémiologie vétérinaire appliquée et en diagnostic de laboratoire visant à renforcer la surveillance épidémiologique et les enquêtes sur les flambées infectieuses ainsi que la gestion des maladies porcines a été mené à bien dans six pays asiatiques.
78. Les capacités régionales en matière d'échanges d'informations en ce qui concerne le signalement de ravageurs, les normes phytosanitaires, la lutte contre les ravageurs et les règlements concernant la protection des végétaux ont été renforcées grâce à des ateliers de formation et à d'autres moyens. La troisième édition des profils de protection des végétaux fournis par 20 pays d'Asie-Pacifique est parue; elle aidera les pays à formuler des stratégies et politiques plus efficaces pour la gestion des ravageurs et des pesticides.

Priorité régionale E: Changement climatique et impacts sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle

79. De nombreuses activités sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets ont été menées à bien dans les secteurs de l'agriculture, des forêts, des pêches, des terres et des eaux (voir section II).

Fonctions essentielles

a) Perspectives, suivi des tendances et évaluation au niveau régional

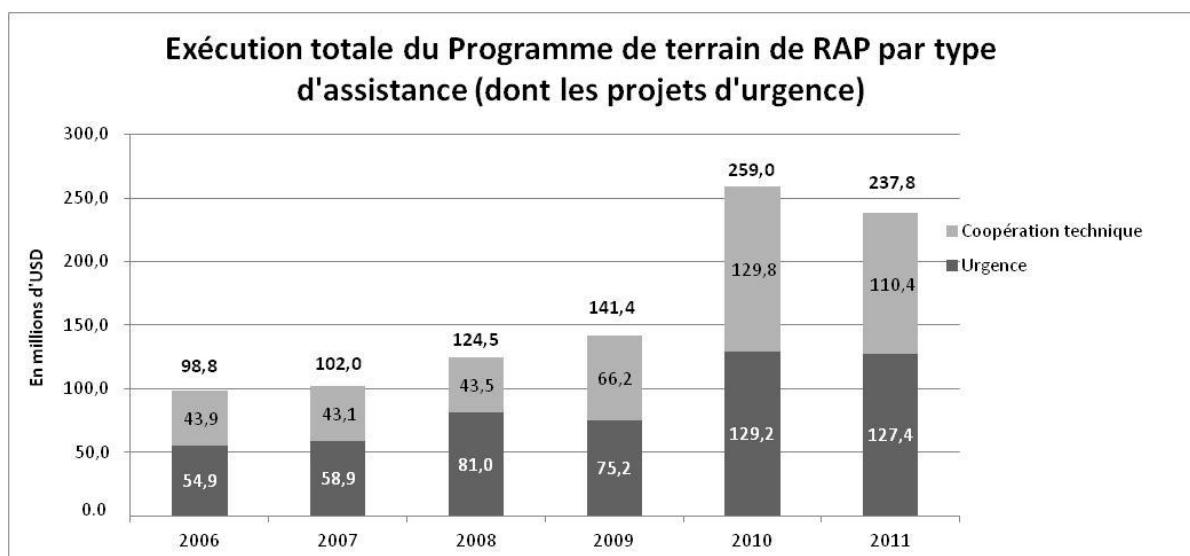
80. Des rapports sur les perspectives de vingt-huit pays et dix-sept rapports d'études thématiques ont été produits dans le cadre de la deuxième Étude prospective du secteur forestier dans la région Asie et Pacifique; il s'agit d'une étude de vaste portée qui vise à donner un aperçu général de la situation et des tendances dans le secteur forestier et à mettre en lumière les questions qui détermineront l'avenir de la foresterie dans la région.

81. Un système de surveillance des prix des denrées alimentaires mis à jour chaque semaine a été établi au bureau régional et un bulletin d'information électronique sur l'évolution des prix des denrées alimentaires dans la région continue d'être diffusé tous les mois.

b) Renforcement des capacités et appui technique

82. En 2010, l'exécution totale du Programme de terrain de la FAO (y compris les projets d'urgence et à long terme) dans la région Asie-Pacifique s'est montée à 259 millions d'USD, soit une augmentation de 83 pour cent par rapport à 2009 et 2,6 fois plus qu'en 2006.

83. Durant l'année 2011 (fin octobre), 253 projets de développement à long terme³ et 84 projets d'urgence étaient opérationnels dans 34 pays d'Asie et du Pacifique, l'exécution étant estimée à un total de 237,8 millions d'USD – soit environ 110,4 millions d'USD pour les projets de développement à long terme et quelque 127,4 millions d'USD pour des projets d'urgence. En outre, 88 projets TeleFood ont été exécutés pour un montant d'environ 500 000 USD.



84. Au 30 juin 2011, 541 missions de terrain pour des activités normatives et un appui technique des projets de terrain avaient été entreprises.

85. Au titre du programme conjoint FAO/AIEA, des contributions ont été apportées sous la forme de 39 projets PCT nationaux et 10 projets PCT régionaux, financés à hauteur de 4,5 millions d'USD par le Programme de coopération technique de l'AIEA et 27 Projets de recherche coordonnés (PRC). Dans le cadre des projets PCT, un équipement, des avis d'experts et des moyens de renforcement des capacités ont été fournis, notamment 223 scientifiques et techniciens dans le domaine de l'application des technologies nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture ont reçu une formation. Les PRC ont

³ Les projets de développement à long terme comprennent les projets de fonds fiduciaire, les projets du Programme de coopération technique (PCT) et d'autres projets n'ayant pas un caractère d'urgence.

fourni un appui à la recherche appliquée et ont permis aux participants de la région d'établir des liens avec environ 500 instituts de recherche et stations expérimentales dans le monde dans des efforts conjoints visant à résoudre les problèmes liés à la sécurité alimentaire durable aux niveaux local, régional et mondial.

86. Durant la période 2010-2011, 100 réunions techniques et consultations d'experts ont été convoquées et 100 cours de formation et ateliers ont été organisés (dont des réunions prévues pour novembre-décembre 2011), soit une progression de 44 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

87. Trois ateliers de formation ont été mis en place pour les membres du personnel du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique sur l'intégration des questions de parité hommes-femmes afin d'améliorer leurs compétences en analyse des questions de parité et d'encourager l'intégration de ces questions dans tous les programmes techniques de la FAO.

c) Assistance et avis en matière de politiques

88. De nombreuses études d'assistance aux politiques et en amont ont été réalisées durant l'exercice biennal. Les fonctionnaires du Bureau régional chargés des politiques ont mis en place plus de 60 missions dans la région, donné des avis de politique générale aux États Membres et exécuté des programmes et projets de terrain axés sur les politiques (voir des détails à la section IV, Priorité régionale A).

d) Constituer des partenariats et des alliances, y compris la mobilisation de ressources et un appui aux investissements

89. Le Centre d'investissement de la FAO a continué de donner son plein appui à la région durant la période de présentation des rapports (de 2010 à juin 2011). Près de 3 milliards d'USD d'investissements totaux pour le secteur agricole et rural de la région ont été approuvés. Sur ce montant, 65 pour cent (soit plus de 1,9 milliard d'USD) seront fournis à dix pays sous la forme de prêts, de dons et de crédits provenant de la Banque mondiale, du FIDA, du Fonds pour l'environnement mondial et de plusieurs donateurs bilatéraux.

90. Un accord cadre – Cadre de partenariat pour la sécurité alimentaire dans la région Asie et Pacifique – établissant un partenariat de trois ans entre la BASD, la FAO et le FIDA a été signé en 2010. Sont venus s'y joindre par la suite la Banque mondiale, le PAM et le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA).

91. La FAO préside le Groupe de travail thématique régional des Nations Unies sur la pauvreté et la faim auquel participent des partenaires du développement et des organisations de la société civile (OSC) dans le cadre du mécanisme de coordination régionale des Nations Unies.

92. La FAO a collaboré avec le réseau des OSC dans la région Asie-Pacifique à l'appui de la sécurité alimentaire, y apportant son soutien.

93. Une Alliance régionale contre la faim a été établie dans la région Asie et Pacifique.

e) Améliorer les informations, les connaissances et les statistiques de la FAO

94. Durant l'exercice biennal 2010-2011, 56 publications ont été produites par les bureaux régionaux et sous-régionaux.

95. Des récits d'expériences réussies au niveau national couvrant presque tous les pays de la région ont été publiés en ligne et le seront bientôt sur support papier.

96. Un résumé des statistiques agricoles régionales est publié chaque année sous le titre *Selected indicators of food and agricultural development in the Asia Pacific region* (Indicateurs du développement de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie-Pacifique).

97. Un atelier régional s'adressant aux pays d'Asie du Sud sur les données ventilées par sexe dans les domaines de l'agriculture et du développement rural a été organisé pour améliorer la collecte, l'analyse et l'emploi de ces données et fournir des avis sur la production de statistiques ventilées par sexe pour l'analyse des politiques agricoles et rurales.

98. Un plan régional pour la mise en application de la stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales est en cours de préparation avec la collaboration de la CESAP, appuyé par la BAsD et d'autres partenaires. La FAO a accueilli le secrétariat dans son bureau régional à Bangkok pour la formulation de ce plan.

f) élaborer et diffuser des normes et instruments techniques internationaux ainsi que des codes de pratiques

99. De nombreuses activités ont été menées à bien consistant dans l'élaboration de normes régionales pour les mesures phytosanitaires. Des normes et des directives pour la sécurité sanitaire des aliments ont été élaborées, les systèmes d'inspection des produits alimentaires ont été renforcés et de bonnes pratiques ont été élaborées et diffusées en ce qui concerne la certification, la traçabilité et l'étiquetage. On a effectué une analyse coûts-avantages des systèmes de certification pour la pêche et l'aquaculture, en se concentrant sur les petits producteurs. Des contributions ont été apportées à la mise au point de directives techniques FAO pour la certification en aquaculture et la mise au point d'un dispositif mondial à l'appui de la pêche artisanale. La formulation de politiques forestières globales a été encouragée; elles devraient permettre d'améliorer les législations forestières, encourageant l'application de bonnes pratiques pour une gestion durable des forêts.